

DEMARCHE HANDICAP Un plan d'actions pour 2024-2026

Vertou porte l'ambition d'être une Ville « qui porte la santé, les solidarités et l'inclusion comme un devoir collectif [...] »

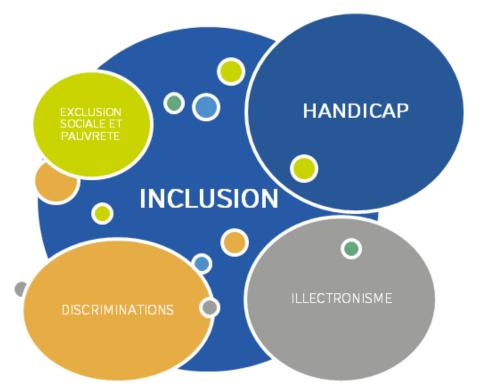






INTEGRATION

INCLUSION



Une ville inclusive ne bénéficie pas seulement aux personnes en situation de handicap : ce qui bénéficie aux personnes en situation de handicap profite à l'ensemble des citoyens.

Ce qui fait le handicap, c'est l'inadéquation entre **nos** vulnérabilités et notre environnement





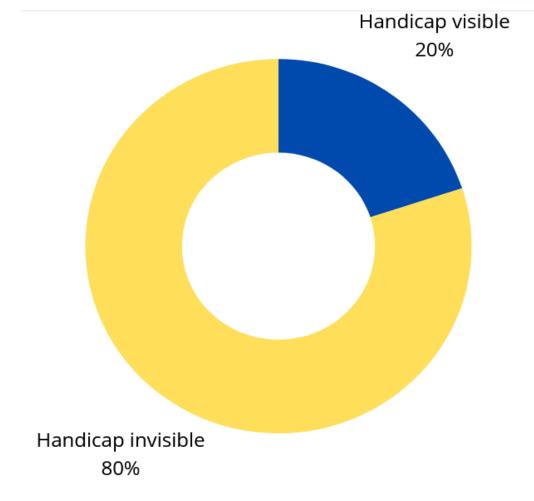
15% de la population mondiale vit avec un ou plusieurs handicaps, soit environ un milliard de personnes



12 millions de français sont touchés par un handicap



A Vertou, **1 815 habitants** sont reconnus par la Maison Départementale (MDPH) comme porteurs d'un handicap.





Parce qu'on ne peut infuser durablement une culture de l'inclusion sans la partager, cette démarche a associé étroitement les partenaires de la Commission Communale d'Accessibilité, comme Grand Témoin, et les services de la Ville, dans une expertise d'usage croisée

Association des Paralysés de France (APF)

IME Val de Sèvre

UNAFAM

CENRO

Association
Française pour
la Myopathie
(AFM)

La démarche HANDICAP s'articule autour du suivi de nos obligations légales et d'un plan de 40 actions à concrétiser sur la période 2024-2026.

L'ENGAGEMENT SPECIFIQUE DE LA VILLE = Plan d'actions 2024-LES OBLIGATIONS 2026 LE RENDU COMPTE = Commission Communale d'Accessibilité (CCA); Taux = Rapport annuel d'emploi ; Normes "d'accessibilité mais d'accessibilité, etc. pas que... " **DEMARCHE HANDICAP**



SENSIBILISER COMMUNIQUER ÉTABLISSEMENTS



Marchés PARTICIPATION

Soustraitance Cartographie ACCOMPAGNER Ergothérapeute PERFORMANCE